

Dossier d'autorisation d'urbanisme

01601522C5003

Angouleme - Charente

Type

Permis de demolir

État

Autorisé

Autorisation

02/02/2022

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 05/08/2026 à 14:29 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	01601522C5003
Type	Permis de demolir
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA CHARENTE
SIREN / SIRET	271600017 / 27160001700013

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2022
Autorisation	02/02/2022
Décision	02/02/2022
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2022-02
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202202

Localisation

Adresse	33 RUE DE LA BELLE ALLEE ANGOULEME 16000
Commune	Angouleme (16015)
Département	Charente (16)
Région	Nouvelle-Aquitaine (75)
Code postal	16000
Parcelles cadastrales	AB 197

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	19/05/2026 10:00
Dernière observation	19/05/2026 10:01

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA CHARENTE	271600017	Société du permis
AGNES JEANNE GILBERTE MARIE BEL (GIRERD)	-	Administrateur
ALAIN REGIS TAGNANT	-	Administrateur
ANNE-LISE GAZEAU	-	Administrateur
BRIGITTE MONIQUE FOURE	-	Administrateur
GEOFFROY LOIC MICHEL DUDOUIT	-	Administrateur
ISABELLE FRANCOISE LAGARDE (VIAUD)	-	Administrateur
JACQUELINE MARIE-THERESE PASQUIER	-	Administrateur
JEAN-BAPTISTE DOLCI	-	Administrateur
JEAN-FRANCOIS JACQUES AMEDEE DAURE	-	Administrateur
JEAN-LUC ANDRE VALANTIN	-	Administrateur
JEAN-LUC BERNARD LEYDIER-DELAVALLE (LEYDIER)	-	Administrateur
JEANINE DUREPAIRE (BELLY)	-	Administrateur
LILIAN JOUSSON	-	Administrateur
LUCETTE DUBOIS	-	Administrateur
MARIE-LINE KASMI-GIRAUD (GIRAUD)	-	Administrateur
PASCAL JEAN LUC MONIER	-	Administrateur
PASCALE ANDREE JOUARON (SAUVAGNAC)	-	Administrateur
PIERRETTE JOSETTE GLANGETAS (SIMEONI)	-	Administrateur
THIBAUT LIONEL SIMONIN	-	Administrateur
PATRICK GALLES	-	Autre

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.